DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 08.176

L'An deux Mille Huit, le 18 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 décembre 2008

Le 11 décembre 2008

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES:

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO Melle BARRAUD-DUCHÉRON représentée par Mme LEFEBVRE M. MERLE représenté par Mme BOURDEAU-BOROWSKY

ETAIT ABSENT – EXCUSE : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 32

M. RICH a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°2/2008

BUDGET EAU POTABLE

RAPPORTEUR: Mme FAUQUET-MOLL

VOTE: UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2008 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	SECTION DE FONCTIONNEMENT		2555552
617	Frais d'études et recherches	+ 7 740,00	
66112	Intérêts – rattachement des ICNE (intérêts courus non échus)	+ 10 783,93	
6811	Dotations aux amortissements	+ 72,00	
70128	Surtaxe sur l'eau		+ 18 595.93
		+ 18 595,93	+ 18 595,93
	SECTION INVESTISSEMENT		
2315	Immobilisations en cours Installations, matériel et outillage technique	+ 72,00	
281531	Amortissement des immobilisations corporelles réseaux d'adduction d'eau		+ 72,00
		+ 72,00	+ 72,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 23 décembre 2008

Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint, Henri LE GUEUT